VILLE DE SION

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les Sédunois veulent une ville conviviale, verte et axée sur la mobilité douce

La Ville de Sion a présenté les résultats de l'enquête participative lancée ce printemps dans la dynamique de la transformation du secteur Ronquoz 21. Les participants plébiscitent la qualité de vie sédunoise, mais réclament davantage d'espaces verts et de mobilité douce. Ces attentes seront intégrées dans le concours d'architecture qui va suivre.

A quoi devrait ressembler Sion ces prochaines décennies ? Pour cerner les grandes aspirations de ses habitants, la Ville a lancé ce printemps une vaste démarche participative dans le cadre de la transformation progressive du secteur Ronquoz 21 qui s'étend du sud de la gare CFF jusqu'au Rhône. Un questionnaire a été envoyé aux 19 600 ménages et entreprises établies sur le territoire communal. Il y a eu 547 réponses. Des entretiens ciblés sur le terrain ainsi qu'un atelier participatif avec les utilisateurs du quartier (étudiants, employés, entreprises) ont permis d'affiner les résultats. Le bureau Label Vert, spécialisé dans la réalisation de processus participatif, a encadré toute la démarche.

«Cette consultation est une première pour Sion. Nous remercions toutes les personnes qui y ont consacré du temps. Les résultats montrent que les Sédunois souhaitent être associés au développement de leur ville et qu'ils sont conscients des enjeux du futur quartier de Ronquoz 21», relève Philippe Varone, le président de Sion.

Points forts et points faibles

Parmi les points forts de Sion, les participants soulignent la qualité de vie. Une ville « à taille humaine », « belle », « agréable », « conviviale », « avec un patrimoine et une histoire riches » sont les qualificatifs régulièrement utilisé. La vieille ville, le Grand-Pont, la place du Midi, les châteaux ainsi que le domaine des Iles sont plébiscités. Parmi les points faibles, la question de la mobilité apparaît comme centrale.

Les participants pointent du doigt les difficultés de circulation et de stationnement, le manque de pistes cyclables, et un réseau de transports publics jugé insuffisant. Autres problèmes évoqués : le bruit, la pollution et la qualité insuffisante des espaces verts. Côté infrastructures, beaucoup réclament une salle de spectacle. Pour demain, les participants aspirent à une ville conviviale et calme, avec des transports publics performants, une motorisation limitée et une large place donnée à la mobilité douce.

Ronquoz 21, un futur quartier jeune et branché

S'il est aujourd'hui jugé peu accueillant de par son caractère industriel, le secteur Ronquoz 21 fait l'objet de nombreuses attentes. Sa situation est jugée favorable, à proximité de la gare, du centre-ville et de l'autoroute. Les participants plébiscitent l'idée d'un quartier mixte, dévolu aussi bien à l'habitat qu'au travail, aux loisirs, aux achats et à la détente. A l'image de l'ensemble de la ville, Ronquoz 21 devra être convivial, accessible, accueillant et vert, mais également jeune et innovant, avec des espaces culturels et alternatifs.

Lors des entretiens ciblés, les étudiants qui fréquentent le secteur souhaitent en faire un véritable quartier d'études, avec des lieux d'échanges et de détente qui permettent une certaine spontanéité. Les employés et ouvriers soulignent le besoin de verdure. Ils réclament aussi davantage de petits commerces, bars et restaurants pour créer une vie diurne et nocturne. Enfin, un lieu-phare (salle de concert, centre omni-sport, musée ou autre) est jugé nécessaire pour rendre Ronquoz 21 incontournable.

Concours d'architecture en 2019
Ce processus participatif a permis d'affiner les objectifs pour le développement futur de la zone. Quatre préoccupations majeures émergent : la mobilité, la mixité, les espaces verts et la qualité de vie. «Les constats dressés par les participants et leurs souhaits rejoignent largement ceux du Conseil municipal. Ils sont en phase avec le plan directeur communal, dont la deuxième version est en cours de finalisation. Certaines demandes sont déjà en cours de concrétisation. C'est le cas notamment pour la réalisation d'une salle de concert et de congrès, ou encore l'amélioration du réseau cyclable et la mise à disposition de parking d'échanges », souligne Christophe Clivaz, conseiller municipal en charge de l'urbanisme et de la mobilité.

Le concours d'architecture qui sera lancé au début de l'année prochaine intégrera les attentes de la population. « Le mandat d'études parallèles (MEP) a pour objectif de tracer plus précisément les contours du quartier, en définissant les espaces publics et la morphologie des bâtiments», explique Vincent Kempf, chef du service de la mobilité et de l'urbanisme.

Accompagnement et information régulière
Les résultats seront rendus publics fin 2019. Ils permettront de mettre à jour le plan-guide déjà établi. Dès 2021, le service de l'urbanisme pourra adapter la planification, avec le plan de zones, les plans de quartier, les éventuelles études de détails et réorganisation du foncier. Parallèlement à ces travaux de planification, la Ville continuera d'accompagner les propriétaires et les entreprises établies dans le secteur, en fonction des projets, tout en informant régulièrement la population.

Sion, le 8 novembre 2018

Personnes de contact :

- Philippe Varone, président de Sion
  079 221 12 57; p.varone@sion.ch
- Christophe Clivaz, conseiller municipal en charge de l'urbanisme et de la mobilité
  079 374 51 78 ; c.clivaz@sion.ch
- Vincent Kempf, chef du service de l'urbanisme et de la mobilité
  027 324 17 20 : v.kempf@sion.ch
- Philipp Schweizer, directeur bureau Label Vert
  021 312 19 17 ; philipp.schweizer@label-vert.ch